

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE

N°AVD.2025-80

NUMEROTATION
RUE DE LA BIDERIE

Le Maire de la Commune LE LANDREAU ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2213-28 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 13 juin 2024 portant dénomination de la voie « Rue de la Biderie »

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

Considérant qu'il convient de numéroter de cette voie,

ARRETE :

Article 1 : Il est prescrit la numérotation suivante :

PARCELLE	ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
CP 251	4 Le Bas Planty	2 rue de la Biderie - La Biderie
CP 251		4 rue de la Biderie - La Biderie
CP 216		6, 8 et 10 rue de la Biderie - La Biderie
CP 116		12 rue de la Biderie - La Biderie
CP 117	Le Bas Planty	14 rue de la biderie - La Biderie
CP 408	10 Le Bas Planty	16 rue de la Biderie - La Biderie
CP 409 -410		18 rue de la Biderie - La Biderie
CP 253	Le Bas Planty	20 rue de la Biderie - La Biderie
CP 252		22 rue de la Biderie - La Biderie
CP 252	Le Bas Planty	24 rue de la Biderie - La Biderie
CP 242		26 rue de la Biderie - La Biderie
CP 242	2 La Biderie	28 rue de la Biderie - La Biderie
CP 345	Le Bas Planty	1 rue de la Biderie - La Biderie
CP 115		3 rue de la Biderie - La Biderie
CP 347		5 et 7 rue de la Biderie - La Biderie
CP 119	19 Le Bas Planty	9 rue de la Biderie - La Biderie
CP 118	Le Bas Planty	11 rue de la Biderie - La Biderie
CP 118	Le Bas Planty	13 rue de la Biderie - La Biderie
CP 364		15 et 17 rue de la Biderie - La Biderie
CP 126	Le Bas Planty	19 rue de la Biderie - La Biderie
CP 128	10 Le Bas Planty	21 rue de la Biderie - La Biderie

Article 2 : Mme la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, les Services de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Direction des Services Fiscaux Pôle de Topographie et de gestion cadastrale, 2 Rue Général Marguerite – BP – 83511 – 44025 NANTES Cédex 1

- Direction Régionale de l'INSEE – service des Systèmes d'Informations Géographiques – 105 rue des Français Libres – BP 67401 – 44274 NANTES Cédex 2

- Service Départemental d'Incendie et de Secours – Direction des Moyens Opérationnels – Service des Systèmes d'Informations géographiques – 12 Rue Arago – BP 4309 LA CHAPELLE SUR ERDRE

- IGN – Service des Systèmes d'information Géographiques – 2 rue de la Loire – 44200 NANTES

- ORANGE – Service du Patrimoine – 5 rue du Pâtis des Couasnes – CS 69159 – 35091 RENNES

- La Poste – Centre de l'adresse – 1 rue François Vidal – CS 30238 – 33506 LIBOURNE C Cédex

- CCSL – SIG 84 Rue Jean Monnet – ZA de la Sensive – 44450 LA CHAPELLE BASSE MER

- Monsieur le Chef de Centre de Secours, 68 rue de la Divatte – 44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Fait à Le Landreau le 12 mai 2025,

Le Maire,



Christophe RICHARD